

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 MARS 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASABONNE, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

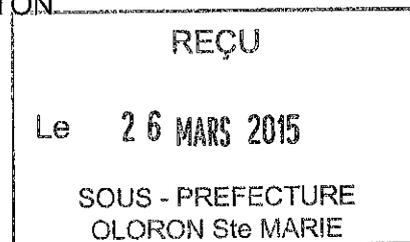
Pouvoirs :

Joseph LEES	à	Aimé SOUMET
Michel BARRERE-MAZOUAT	à	Jean CASABONNE
Anne VOELTZEL	à	Martine MIRANDE
Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
France JAUBERT-BATAILLE	à	Laurent KELLER
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFRANE
Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
Robert BAREILLE	à	Aurélié GIRAUDON
Christophe GUERY	à	André LABARTHE

Suppléants : Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Suzanne SAGE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Marylise GASTON

RAPPORT N° 150319-18-FIN



AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 **DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

M. Labarthe expose :

Dans le cadre de la M 49, l'affectation de l'excédent dégagé en section de fonctionnement du Compte Administratif doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est de 44 469.23 €

L'excédent de clôture de la section d'investissement est de 11 879.35 €.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 mars 2015

Suivent les signatures

Affiché le 26.03.15



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 26 MARS 2015
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE